

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Autres désignations commerciales

BO 5500540 = 25ml BO 5500540A + 25 ml BO 5500540B

Groupe du produit: Zulieferprodukt

UFI: TXTH-3T8E-3283-N82R

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225
 Skin Corr. 1A; H314
 Eye Dam. 1; H318
 Skin Sens. 1; H317
 STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Méthyl méthacrylate
 méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
 acide méthacrylique
 1-Benzoyl-2-ethylimidazol

Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 2 de 10

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Résine(s) Méthacrylate/Acrylate.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
80-62-6	Methyl methacrylate			<50 %
	201-297-1	607-035-00-6	01-2119452498-28	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle			< 50 %
	212-782-2	607-124-00-X	01-2119490169-29	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			
79-41-4	acide méthacrylique			<20 %
	201-204-4	607-088-00-5	01-2119463884-26	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H312 H302 H314			
614-23-3	Benzoyl Thiourea			<10 %
	Acute Tox. 4; H302			
	1-Benzoyl-2-ethylimidazol			<3 %
	Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H318 H317 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
80-62-6	201-297-1	Methyl methacrylate	<50 %
		par inhalation: CL50 = 78 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 7900 mg/kg	
868-77-9	212-782-2	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	< 50 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5050 mg/kg	
79-41-4	201-204-4	acide méthacrylique	<20 %
		par inhalation: CL50 = >3,6 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1320 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 1 - 100	
614-23-3		Benzoyl Thiourea	<10 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 3 de 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Irritation des voies respiratoires
Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 4 de 10

Autres informations

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Assurer une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Assurer une ventilation adéquate.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Éviter de: Radiations UV/rayonnement solaire

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver sous clé.
Température de stockage recommandée 5 - 25°C. Éviter une exposition directe au soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
79-41-4	Acide méthacrylique	20	70		VME (8 h)	
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50	205		VME (8 h)	
		100	410		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inspirer les vapeurs. À observer: Valeurs limites au poste de travail

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile), VITON

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 5 de 10

Matériau déconseillé: Fibres naturelles (coton)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Masque complet/demi-masque/quart de masque (NF EN 136/140)

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques. Type de Filtre recommandé: A (P2)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	rose
Odeur:	caractéristique
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	101 °C
Point d'éclair:	10 °C
Viscosité cinématique: (à 23 °C)	5000 mm ² /s
Hydrosolubilité:	non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)	47 hPa
Densité (à 25 °C):	1 g/cm ³

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique

 Dangers d'explosion
Aucun(e).

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	0,0%
Teneur en corps solides:	100%
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	5000 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

 Lumière / Radiations UV/rayonnement solaire
Comburent, fortes

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

 Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Chaleur, flammes et étincelles.
En cas d'une action de la lumière: Polymérisation

10.5. Matières incompatibles

 Agent réducteur, fortes. Comburent, fortes
des acides forts et des bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 6 de 10

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	Methyl methacrylate				
	orale	DL50 mg/kg 7900	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin	OCDE 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 78 mg/l	Rat		
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle				
	orale	DL50 mg/kg 5050	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin		
79-41-4	acide méthacrylique				
	orale	DL50 mg/kg 1320	Rat		OCDE 401
	cutanée	ATE mg/kg 1100			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 >3,6 mg/l	Rat		OCDE 403
614-23-3	Benzoyl Thiourea				
	orale	ATE mg/kg 500			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 7 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	Methyl methacrylate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 283 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 110 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 69 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 227 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
79-41-4	acide méthacrylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 100-180	96 h	Danio rerio		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l >130	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
80-62-6	Methyl methacrylate				
	aerob	94%	14		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
79-41-4	acide méthacrylique				
	OCDE 301D	86%			
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
80-62-6	Methyl methacrylate	1,38
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	0,47

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Code d'élimination des déchets - Produit

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 8 de 10

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux


Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux


L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Adhésifs (Methyl methacrylate, acide méthacrylique)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Adhésifs (Methyl methacrylate, acide méthacrylique)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 9 de 10

Code de classement: F1
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Adhesives (Methyl methacrylate, Methacrylic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 223, 955
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1
 EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Adhesives (Methyl methacrylate, Methacrylic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L
 Passenger LQ: Y344
 Quantité exceptée: E1
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
 IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
 Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

VERIFIX 2K-60 Comp.B

Date de révision: 05.07.2023

Code du produit: BO5500540B

Page 10 de 10

 2004/42/CE (COV): 0 %
 0 g/l

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1A; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)